

TARIFS GARDERIE ET AIDE AUX DEVOIRS

Nous ferons deux groupes pour les temps de garderie de 16h45 à 17h30.

Un groupe de maternelles, cp et un autre groupe de primaires pour qu'ils puissent faire les devoirs.

Un adulte est en charge de chaque groupe.

Les élèves qui doivent quitter l'école avant 17H30 ne peuvent pas participer à l'aide aux devoirs pour ne pas perturber le travail en cours.

Le travail du soir devra être vérifié par les familles.

Les tarifs de la garderie sont :

de 7h30 à 8h30 :	2.30 € par enfant
de 8h00 à 8h30 :	1.45 € par enfant
de 16H45 à 17H45 :	1.85 € par enfant
de 16H45 à 18H30 :	2.85 € par enfant

Le **vendredi**, la garderie se termine à **18h00**.

La facture de garderie sera jointe à la facture de contribution, payable au plus tard le 7 du mois suivant.

La personne en charge de la garderie se charge de noter les heures de départ sur la fiche.

Rappel : les frais de garderie(périscolaire) sont déductibles des impôts jusqu'au 6 ans de l'enfant. **Pensez à garder les factures chaque mois** pour pouvoir les déduire. Aucun justificatif ne sera fourni par l'ogec.

Merci de votre compréhension.

Cordialement.

Bureau OGEC et cheffe d'établissement